

Compte Rendu de l'Assemblée Générale

Du 13 mars 2010

L'Assemblée générale de 2010, s'est déroulée dans la salle de réception de la mairie en présence de :

- Monsieur Jean Claude BECOUSSE, Maire de LAIVES,
- Monsieur Jean BOURDAILLET, Maire de SENNECEY le Grand
- Messieurs les Conseillers Municipaux René COULON et Laurent COUGOULE

Etaient excusés : Marie Claude LAFARGE, Mr Jean.Paul EMORINE sénateur, Mr GILARDON, MR REYNAUD, Mme Josette. FONTAINE

50 personnes ont assisté à cette réunion.

Rapport Moral

Le rapport moral a été présenté par Madame Michèle HERMANT Présidente.

Un tableau reprenait les actions menées par l'association durant les années précédentes.

Elle a rendu un hommage appuyé à Mr Jean TENNENBAUM, trésorier disparu en 2009, et a remercié son épouse pour sa présence dans l'assemblée.

Au cours de l'année 2009 les actions menées furent :

- Les brocantes de printemps et d'automne. Elles ont été couronnées de succès grâce à une très importante fréquentation due aux conditions d'ensoleillement exceptionnelles et grâce au travail précieux fourni par les bénévoles.

Les bénéfices de ces 2 manifestations ont été substantiels.

- Lors des illuminations de décembre, la traditionnelle choucroute, élaborée par notre cuisinier bénévole fut aussi un succès, y compris sur le plan financier.
- La stabilité sur les fréquentations de la marche du patrimoine et des édifices ouverts au public lors des journées nationales de septembre a été évoquée.
- La mise en vente à l'office du tourisme de SENNECEY le Grand et à la bibliothèque de LAIVES des petits fascicules élaborés sur l'historique de la chapelle de Lenoux a rapporté un peu d'argent dans la caisse de l'association.
- La présentation des travaux du colombier a montré la réussite de la réhabilitation.

Des commentaires élogieux quasi unanimes, ont été rapportés sur la perspective visuelle depuis la rue Jean BERNARD à l'entrée du village, et la qualité des travaux entrepris.

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité.

Rapport Financier

Il a été présenté par Mr Jean Paul BLONDEAU, trésorier succédant à Mr TENNENBAUM, assisté de Madame Anne Marie BRISSEAU, trésorière adjointe.

Le résultat fait apparaître un actif de : **53933,24 euros**.

Mr LELONG, Commissaire aux comptes a approuvé la justesse de ces comptes, mais a demandé une réorganisation de la comptabilité. D'une part, il faudra séparer les dons à l'association et les cotisations annuelles de ses membres. Cette cotisation doit être déterminée annuellement par un vote.

Elle a été fixée à l'unanimité pour 2010 à **5,00 euros** par membre.

D'autre part, une association ne pouvant annoncer dans son bilan financier un actif important, elle doit prévoir des provisions correspondant à des projets futurs.

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité.

Projets

- Le colombier verra la fin des travaux courant avril/mai 2010. A la date de l'assemblée générale, les dons à la « Fondation du Patrimoine », ne couvrent pas le plafond espéré. Un complément estimé provisoirement à 6400 euros, peut être versé pour obtenir la subvention proportionnelle, et ce, dans les mêmes conditions fiscales qu'en 2009. Les donateurs peuvent encore envoyer leurs participations jusqu'à la fin du mois d'avril.

Ces derniers travaux porteront sur les enduits extérieurs et la remise en place des boulines ou pondoirs.

➤ La chapelle de Lenoux

Les devis des travaux intérieurs font apparaître une somme de 139890 euros.

Les subventions de la DRAC pourraient se monter à 40% de cette somme si la totalité des travaux restants est engagée (56 000 euros).

Les Fonds européens espérés pourraient se monter à 30% de cette somme (42000 euros).

La participation minimum de LAIVES PATRIMOINE serait la différence sur le montant HT : 41890 euros, somme à laquelle il conviendrait d'ajouter la différence de FCTVA.

L'appel d'offres a été lancé, les travaux devraient débuter en 2010, mais en l'absence de l'une de ces subventions prévues, il conviendrait de revoir le financement. Le programme prévisionnel s'établit ainsi :

-début septembre 2010 : remise en place de l'autel et des sculptures (environ 12 semaines de travaux)
-puis réfection des peintures murales (environ 18 semaines de travaux).

Renouvellement du 1/3 sortant

Tous les membres sortants se maintiennent.

Deux nouveaux membres se présentent : Mr Claude VIELLARD

Mr Fabrice BERTHELIER

Tous sont élus à l'unanimité.

Intervention de Mr Jean Claude BECOUSSE maire de LAIVES

➤ Il évoque le décès de Mr J. TENNENBAUM, et salue le travail qu'il avait accompli depuis la création de l'association.

➤ Il adresse ses vifs remerciements aux bénévoles et membres des associations oeuvrant pour le patrimoine communal, que sont : Les Amis de Saint Martin et LAIVES Patrimoine. Sans leur implication les restaurations ne pourraient être envisagées.

➤ Il décrit les travaux effectués en partenariat avec l'association sur le colombier, et précise que la procédure des dons à la Fondation du Patrimoine en faveur de l'édifice peut être prorogée jusqu'à la fin des travaux de restauration.

➤ Le financement des travaux de la chapelle de Lenoux ne pourra être assuré que par la participation de l'association à concurrence de 50 000 euros minimum.

L'assemblée générale se termine vers 19h00, toutes les personnes présentes seront invitées à partager le pot de l'amitié, et le buffet entièrement préparé par les membres.

La Présidente : Michèle HERMANT